

Compte rendu de la séance du Conseil municipal de Saint-Just-sur-Viaur Mardi 6 mars – 18h30

Président de séance : Yvon Besombes, Maire

Secrétaire de séance : Précillia Conduché

Présents : BESOMBES Yvon, BOUSQUET Sandrine, ROBERT Marylène, SOULA Laurie, BALADINE Dominique, CONDUCHE Chrystelle, CONDUCHE Précillia, HALEGOI Nadia, JORAM Tamara, POUZENQ Geneviève, SEHET Franck

Absents : 0

Rappel de l'ordre du jour :

- Accueil des nouveaux élus
- Délibération : Point sur les commissions communales, proposition d'une nouvelle organisation.
- Délibération : Mise à jour suite aux démissions et nouvelle élection des représentants au niveau des commissions communautaires
- Délibération : Convention de mission confiée à l'agence Aveyron Ingénierie
- Délibération : Convention Antenne Solidarité
- Délibération : Tarif concession cimetière

La séance du conseil municipal s'est ouverte à 18H30.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux élus après un tour de table.

- ➔ Délibération n°1 : Point sur les commissions communales, proposition d'une nouvelle organisation.

En vertu de l'article L2121-22, le maire a défini 4 commissions communales dites permanentes. D'autres commissions exceptionnelles et temporaire pourront être créées sur la base de la mise en place de projets importants sur la commune. Monsieur le Maire est président d'honneur de l'ensemble des commissions et les conseillers municipaux, après répartition dans les commissions, ont désigné des vice-président(e)s.

Les 4 commissions permanentes sont les suivantes :

- URBANISME (Bâtiments communaux, réseaux) : Bousquet Sandrine (Vice-présidente), Robert Marylène, Sehet Franck, Halegoi Nadia, Conduché Chrystelle.
- FINANCE ET APPELS D'OFFRE : Conduché Précillia (Vice-présidente), Bousquet Sandrine, Sehet Franck, Baladine Dominique.

- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Joram Tamara (Vice-présidente), Soula Laurie, Robert Marylène, Halegoi Nadia, Pouzenq Geneviève.
- COMMUNICATION : Soula Laurie (Vice-présidente), Robert Marylène, Conduché Précillia, Joram Tamara, Halegoi Nadia.

➔ Délibération n°2 : Mise à jour suite aux démissions et à la récente élection, nomination de représentants au sein des commissions communautaires (Pays Segali)

Les nominations suivantes d'élus titulaires aux commissions communautaires ont été faites :

- Commission affaires scolaires : Pouzenq Geneviève
- Commission tourisme, loisirs et équipements sportifs : Robert Marylène, Halegoi Nadia
- Assainissement : Sehet Franck

➔ Délibération n°3 : Nomination des délégués auprès des divers organismes extérieurs

De même que pour la délibération n°2, au vu des récents événements, des nominations complémentaires ont été faites permettant de représenter la commune aux divers organismes extérieurs.

Syndicat intercommunal d'énergies du département de l'Aveyron (S.I.E.D.A)

1 Titulaire : Sehet Franck

1 Suppléant : Conduche Précillia

Syndicat mixte d'adduction d'eau potable (SMAEP) du Viaur

2 titulaires :

- Bousquet Sandrine
- Sehet Franck

2 Suppléants :

- Conduche Chrystelle
- Conduche Précillia

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable rives du Tarn

2 titulaires :

- Robert Marylène
- Besombes Yvon

2 suppléants :

- Baladine Dominique
- Pouzenq Geneviève

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Ségala

2 titulaires :

- Bousquet Sandrine
- Sehet Franck

2 suppléants :

- Besombes Yvon
- Soula Laurie

Syndicat mixte du bassin versant du Vieur, Epage Vieur

1 titulaire : Bousquet Sandrine

2 suppléants :

- Besombes Yvon
- Robert Marylène

➔ Délibération n°4 : Signature de la convention de mission confiée à l'agence Aveyron Ingénierie

11 votes pour la délibération

➔ Délibération n°5 : Adoption du renouvellement de la convention avec l'association Antenne Solidarité

11 votes pour la délibération

➔ Délibération n°6 : Désignation d'un interlocuteur Défense et référent sécurité routière

Il a été désigné Joram Tamara comme interlocutrice défense et référente sécurité routière auprès de la préfecture.

Questions diverses :

L'avancement des travaux du projet « Réhabilitation de l'ancienne école » fera l'objet d'une réunion inter-commission urbanisme (bâtiments) et finance avec les interlocuteurs extérieurs à la mairie travaillant sur ce projet. Également, il sera traité comme un sujet prioritaire pour les deux commissions concernées.

L'adressage va être réalisé sur l'ensemble de la commune et sera piloté par la commission urbanisme (réseaux). Cependant, il a été suggéré que l'ensemble des membres du Conseil municipal soient conviés à une réunion d'information avec le prestataire intervenant sur ce projet. Cette suggestion permettrait aux conseillers municipaux n'étant pas membre de la commission urbanisme de contribuer au projet afin de le rendre effectif au plus vite pour des raisons réglementaires.